

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2090

Artikel: Conseil fédéral : enfin un UDC qui parle vrai : Adrian Amstutz illustre pourquoi l'UDC n'a pas sa place au gouvernement
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017369>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Politique européenne: erreur stratégique

Ce n'est pas la nomination de Jacques de Watteville qui va transformer la donne

Lucien Erard - 21 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27955>

En nommant un diplomate, aussi brillant soit-il, pour mener sa politique européenne, le [Conseil fédéral](#) ne fait que jeter de la poudre aux yeux. Il feint de croire que l'on peut, par une approche sectorielle mieux coordonnée, amadouer les pays de l'Union et tirer, encore une fois, notre épingle du jeu.

Y a-t-il quelqu'un dans ce pays qui croit encore que l'on pourra éviter de choisir entre un dramatique isolement et des liens encore plus étroits avec Bruxelles?

Eviter l'isolement, c'est d'abord accepter la libre circulation des personnes, quel que soit le chemin à prendre pour corriger le vote du 9 février 2014. C'est ensuite reconnaître combien étroite est notre intégration

économique avec les pays de l'Union. Cela implique que nous acceptions les ajustements successifs du cadre juridique de ce marché unique. Nous le faisons déjà, souvent informellement. A l'avenir, nous devons le faire encore plus systématiquement. Avec, si nous faisons le pas de l'adhésion, le droit de nous prononcer, voire d'user du droit de veto dont dispose chacun des pays membres.

Il n'y a donc plus rien à négocier tant les options sont claires. Croire que le salut viendra de Bruxelles c'est se mentir à soi-même.

Le Conseil fédéral doit maintenant s'engager, ouvrir un large débat sur le prix à payer en cas de rupture avec l'Union européenne. Il doit s'engager dans le débat sur la

libre circulation. Et comme il l'avait fait avant la votation sur l'EEE, présenter un inventaire des conséquences de l'adoption de l'ensemble du droit communautaire ([DP 2049](#)). Il doit enfin lancer la réflexion sur les structures juridiques des liens qui sont toujours plus étroits avec Bruxelles: accords bilatéraux, Espace économique européen, adhésion.

On le comprend: l'avenir de notre pays est entre les mains du peuple. Comment pourra-t-il trancher si ceux qui dirigent le pays se taisent, n'expliquent rien, se cachent derrière de faux-semblants?

Le temps des diplomates est passé. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent faire leur choix, s'expliquer et surtout convaincre.

Conseil fédéral: enfin un UDC qui parle vrai

Adrian Amstutz illustre pourquoi l'UDC n'a pas sa place au gouvernement

Jean-Daniel Delley - 23 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27959>

Quand un UDC parle vrai, il ne faut pas manquer de le relever. Ni d'en tirer toutes les conséquences.

Récemment, le bouillant et brouillon président de l'UDC a

désigné son candidat préféré pour la conquête d'un deuxième siège au Conseil fédéral: le conseiller national bernois Adrian Amstutz, chef du groupe parlementaire. Un député qui manie aussi bien le

sourire séducteur que les propos outranciers, lui qui [prétend](#) faire de la politique «à la tronçonneuse».

Passons sur les motifs qui ont poussé Toni Brunner à

suggérer un pape qui n'aurait aucune chance devant l'Assemblée fédérale, ne serait-ce que parce que deux Bernois siègent déjà au Conseil fédéral.

Amstutz s'est empressé de déclarer que le poste ne l'intéressait pas. Et de [préciser](#) qu'il ne pourrait pas endosser la fonction exécutive: *«Je ne pourrais pas m'imaginer, au nom du principe de la collégialité, me taire quand la majorité du Conseil fédéral met en danger l'avenir du pays. Quand elle ignore les décisions du peuple, quand elle ne freine pas l'immigration démesurée, quand elle s'agenouille devant Bruxelles, quand elle donne la priorité au droit européen sur le droit suisse et quand elle met en danger la sécurité du pays en ne donnant pas les moyens financiers à notre armée. Non, ce n'est pas mon naturel. Je ne pourrais pas me taire. Je ne veux pas être candidat parce que je ne le peux pas.»*

Voilà qui est clairement dit. Pour le parlementaire bernois, la collégialité ne se conçoit que

si la majorité du Conseil fédéral est de son avis. Il a au moins l'honnêteté d'en tirer la conséquence. Tel n'est pas le cas des récents magistrats UDC.

On se [souvient](#) que Christoph Blocher, en visite en Turquie, avait critiqué la disposition antiraciste du Code pénal suisse et regretté que la justice helvétique poursuive un historien turc au nom de cette norme. Et [Ueli Maurer](#) n'a pas hésité à mettre en question publiquement la présidence suisse de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe au moment même où son collègue Didier Burkhalter pilotait l'institution dans le cadre de la crise ukrainienne. Des dérapages dont on pourrait multiplier les exemples.

A l'inverse, Samuel Schmid fût traité par Blocher de «*demi-conseiller fédéral*», parce que ne relayant pas suffisamment les thèses de son parti et élu contre la candidate officielle de l'UDC, Rita Fuhrer. Après la non-réélection de Blocher, l'UDC a inscrit dans ses statuts

l'exclusion d'un membre qui accepterait son élection au Conseil fédéral sans avoir été proposé par sa fraction parlementaire. Une disposition soit dit en passant contraire à la Constitution dans la mesure où elle cherche à limiter les compétences du Parlement.

La déclaration d'Adrian Amstutz, plus que sa position personnelle, reflète celle de l'UDC. Un parti pour qui ses magistrats restent des soldats, plus dévoués à la cause partisane qu'à l'exercice collégial du pouvoir.

Lorsque [Filippo Lombardi](#), chef de la fraction démocrate-chrétienne au Parlement, prétend que l'UDC, de par sa force électorale, a droit à deux sièges au sein de l'exécutif au motif qu'il faut préserver la stabilité de la politique suisse, il confond la cause et l'effet. Ce n'est pas la non-réélection de Blocher qui a provoqué la crise politique qu'il diagnostique, mais bien son élection en 2003. Quant à croire en la volonté de compromis de l'UDC, le Tessinois se berce d'illusions.

De Pareto à Koltès, Tryngo et l'économie collaborative

L'économie du partage, c'est de l'économie, donc un marché

Jacques Guyaz - 28 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27975>

L'économie collaborative mise à nue. Un sondage du [Monde](#) indique que 67% des usagers sont avant tout motivés par des avantages financiers.

Il est vrai que si tout individu peut à son tour devenir producteur et gagner de l'argent, il veut aussi et peut-être surtout se sentir reconnu.

Car cette forme d'estime correspond à un besoin fondamental, pas toujours satisfait - pour utiliser un euphémisme - dans le monde